

Communiqué pour les membres AADM/AQAAD

Réforme des tarifs d'aide juridique : Résumé de l'assemblée générale spéciale du 6 juillet 2022

MAINTIEN des moyens de pression déjà en place, soit :

- (1) Boycottage des dossiers d'agression sexuelle et de violence conjugale d'aide juridique.** Rappel : ce moyen de pression s'applique aux nouveaux dossiers seulement, que l'accusé soit détenu ou en liberté;
- (2) Présentation de requête Rowbotham dans les dossiers qui s'y prêtent;**

Vous êtes invités à aviser Me Elizabeth Ménard e.menard@ymavocatsmtl.com lorsque vous refusez un dossier d'aide juridique ou présentez une requête Rowbotham. Nous cherchons à mesurer l'efficacité de ces mesures, et surtout à quantifier l'impact de l'inaction du gouvernement;

Dans la mesure du possible : lorsque vous refusez de prendre un dossier, mentionnez les raisons devant la cour (ex. lors d'une comparution d'un détenu qui demande au tribunal que vous le représentiez);

Dans la mesure du possible et avec le consentement de votre client : invitez votre client à lire le formulaire fourni en salle de cour.

NOUVEAUX moyens de pression votés le 6 juillet 2022

- (1) Prochains jours de grève générale : 7-8-9-12-13-14-15 septembre 2022.**

Les 7-12-13-14-15 septembre : **Vous êtes invités à manifester devant le palais de justice de votre district.**

Le 8 septembre (rentrée judiciaire de Montréal) : **Tout le Québec manifesterà devant le Palais de justice de Montréal.**

Le 9 septembre (rentrée judiciaire de Québec) : **Tout le Québec manifesterà devant le Palais de justice de Québec ou devant l'Assemblée nationale (à confirmer prochainement).**

- (2) Boycottage complet de tous les dossiers d'aide juridique dès le 6 septembre 2022.** Ce moyen de pression sera toutefois sujet à un vote de confiance le 30 août prochain, lors de la prochaine assemblée générale spéciale. Votre participation à

cette assemblée est capitale, car la mise en œuvre de ce moyen de pression drastique, mais essentiel impactera considérablement la pratique de la majorité d'entre vous.

(3) Tenir une mobilisation devant le bureau de Me Jolin-Barrette, à Beloeil.

Cette mobilisation aura lieu durant l'été. Les détails vous seront fournis prochainement.

Prochaine assemblée générale spéciale :

Mardi 30 août 2022 à 17h, via Zoom.